

Mai 2011

À TOUS LES ORGANISMES DÉTENANT UNE CHARTE DU SCFP

EN SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Chères consœurs,
Chers confrères,

La Journée nationale des Autochtones, le 21 juin, premier jour de l'été, offre l'occasion à tous les Canadiens et Canadiennes de célébrer les cultures des membres des Premières nations, Inuits et Métis et de souligner leurs contributions à la vie du Canada.

Bien que le 21 juin soit une journée de célébration, nous ne devons pas oublier le triste dossier d'inaction du gouvernement conservateur de Stephen Harper en ce qui a trait à l'amélioration de la situation des peuples autochtones de ce pays, entre autres :

- la fin de l'Accord de Kelowna qui représentait un consensus national pour mettre fin à la persistance de la pauvreté et des conditions scandaleuses de surpeuplement, d'hébergement dangereux, d'infrastructure qui s'effrite et de manque d'accès à une eau potable propre et sécuritaire pour les peuples autochtones;
- le manque d'action significative pour traiter de la crise en ce qui a trait à l'accès impossible à une eau propre pour bon nombre de collectivités des Premières nations du Canada;
- le mépris des plaidoyers pour changer la formule de financement des écoles des Premières nations qui souffrent d'un grave désavantage lorsqu'on les compare à d'autres écoles dans le pays;
- l'établissement d'une discrimination continue contre les enfants des Premières nations en offrant moins de prestations d'aide sociale pour les enfants qui vivent sur les réserves qu'à ceux qui vivent hors des réserves.

Le SCFP continue de participer de nombreuses façons aux luttes des peuples autochtones, entre autres en soutenant le travail du « rêve de Shannen » pour souligner la nécessité d'avoir de meilleures écoles, en manifestant sur la Colline du Parlement pour un meilleur financement pour l'éducation des Premières nations, en parrainant des camps pour les jeunes autochtones, en signant des ententes de partenariat pour améliorer les possibilités d'emploi et en faisant pression contre les coupures au projet *Sœurs d'esprit* de l'Association des femmes autochtones du Canada.

.../2



Recycled
Cert. no. SCS-COC-00648
© 1996 FSC

Participez aux célébrations du 21 juin – il y a de nombreuses façons de le faire pour votre section locale et vous en tant que membres :

- renouveler l'engagement du syndicat face à une représentation autochtone dans tous les lieux de travail, à tous les niveaux d'emploi et dans le processus décisionnel du syndicat;
- contester les stéréotypes et les mythes racistes à propos des exemptions fiscales, de l'éducation gratuite, de la discrimination à rebours et de l'érosion de l'ancienneté;
- s'engager à l'égard des ententes de partenariat, en faisant front commun avec les institutions autochtones et en luttant contre la sous-représentation des peuples autochtones dans notre syndicat et dans nos lieux de travail;
- lutter pour une eau potable de qualité et mettre fin à la propagation des ententes de partenariat public-privé sur les réserves;
- poursuivre les discussions par le biais du Conseil national des Autochtones du SCFP sur la justice pour Dudley George, la liberté pour Leonard Peltier et l'appui des revendications territoriales;
- être informé au sujet de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada qui a été établie à la suite du règlement des revendications par les survivants d'abus dans les pensionnats;
- participer à la Semaine de la souveraineté autochtone qui organise des activités concernant les préoccupations autochtones à divers endroits au Canada, dans le but de créer un mouvement pancanadien pour appuyer les droits des peuples autochtones, leur autodétermination et réclamer justice pour eux;
- faire pression sur les gouvernements pour qu'ils prennent des mesures importantes afin de mettre en œuvre les droits fondamentaux contenus dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones;
- appuyer la First Nations Child and Family Caring Society – pour connaître des façons de contribuer, allez à <http://www.fncfcs.com/what-you-can-do>;
- appuyer l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis et le Inuit Tapiriit Kanatami;
- créer des possibilités pour améliorer l'alphabétisation et les compétences essentielles pour les peuples autochtones;
- participer à des campagnes pour mettre fin à la violence faite aux femmes autochtones, comme la Marche pour la justice et d'autres initiatives de l'Association des femmes autochtones du Canada.

Le SCFP national réaffirme son engagement pour lutter en faveur de l'égalité, de la justice, de la pleine inclusion et du droit à l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones, et nous encourageons toutes les personnes membres à célébrer la Journée nationale des autochtones, le 21 juin, et de participer à d'autres activités au cours de cette semaine.

Nous vous prions d'accepter nos salutations solidaires.


Le président national,



PAUL MOIST

MM/dw*sepb 491

Le secrétaire-trésorier national,



CLAUDE GÉNÉREUX